Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260526-2026046-DE

COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2026.
Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Pierrette DANIEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Christophe JICQUEL, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Sophie BLEJEAN
Absents excusés : Soizic BLOT (pouvoir à Sophie BLEJEAN), Dalila JAZUEL (pouvoir à Pierre-Ellin SILVESTRE), Etienne ROUAUD (pouvoir à Maëlys BARBIER).

2026-046 : Restaurant scolaire : livraison de repas en liaison froide : choix du prestataire.
Rapporteur : Emilie THAUNAY

Le contrat de livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire se termine à la fin de l'année scolaire.
Une nouvelle procédure de mise en concurrence des entreprises a été lancée afin de conclure un nouveau marché pour l'année scolaire 2026-2027. Le marché pourra être renouvelé 3 fois pour une période d'une année (soit 4 ans maximum). L'estimation prévisionnelle étant inférieure au seuil des procédures formalisées, la consultation a été faite selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.
Environ 18 000 repas sont servis annuellement au restaurant scolaire soit approximativement 130 repas par jour ouvré.
Les critères d'attribution sont :
Critère n°1 -Prix : 50 %.
Critère n° 2 – Valeur technique et développement durable : 50 %.

-2.1 - Qualité des repas : qualité nutritionnelle, variété et équilibre des menus ainsi que pertinence de leurs déclinaisons (régimes spécifiques, alternatives).
-2-2 – Qualité environnementale des approvisionnements : capacité à proposer des produits issus de modes de production et d'approvisionnement responsables (saisonnalité, produits faits maison et frais, part de produits biologiques, circuits courts).
2-3 – Performance des moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des prestations.
2-4 – Performance environnementale : mesures de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, limitation des emballages et optimisation des modes de transport pour diminuer l'impact environnemental du service de livraison en liaison froide.

Suite à la consultation, deux entreprises ont présenté une offre :
-RESTORIA S.A.S (ANGERS)
-CONVIVIO-RCO S.A.S (BEDEE)

Il est rappelé que conformément aux dispositions du Code de la commande publique, et notamment aux articles L.2152-1 et L.2152-2, une offre qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation doit être qualifiée d'irrégulière et éliminée.
L'offre du candidat RESTORIA ne respecte pas une exigence du document de consultation
Dès lors, cette offre, qui ne respecte pas une exigence du document de consultation, est irrégulière au sens de l'article L.2152-2 précité.
En application de l'article L.2152-1 du même code, cette offre ne peut être retenue ni analysée. Elle est, en conséquence, éliminée sans être classée.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260526-2026046-DE

L'offre du candidat CONVIVIO respecte les exigences du dossier de consultation et peut être régulièrement analysée et classée.

Classement	Candidat	Critères		Note sur 100
		Critère n°1 Note sur 50	Critère n°2 Note sur 50	
1	CONVIVIO-RCO	50	47	97

Détail critère n°1 : prix en euros HT : offre CONVIVIO-RCO

Elément	Repas enfant maternel	Repas enfant élémentaire	Repas adulte	Pique Nique	Repas spécifique/allergies/ régimes particulier	Fourniture du pain
Entrée ou fromage	0,3317 €	0,3317 €	0,3666 €	0,3317 €	0,3317 €	**0,1278 €**
Plat	1,3546 €	1,3546 €	1,4969 €	1,3546 €	1,3546 €	
Accompagnement	0,4699 €	0,4699 €	0,5193 €	0,4699 €	0,4699 €	
Dessert	0,6082 €	0,6082 €	0,6721 €	0,6082 €	0,6082 €	
Total	**2,7644 €**	**2,7644 €**	**3,0549 €**	**2,7644 €**	**2,7644 €**	

Ce dossier a été présenté à la commission communale Enfance-Jeunesse le 7 mai dernier.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- De retenir l'offre de CONVIVIO-RCO de Bédée pour la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire. Le marché est conclu pour l'année scolaire 2026-2027. Le marché pourra être renouvelé 3 fois pour une période d'une année (soit 4 ans maximum).
- De l'autoriser à signer le marché.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De retenir l'offre de CONVIVIO-RCO de Bédée pour la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire. Le marché est conclu pour l'année scolaire 2026-2027. Le marché pourra être renouvelé 3 fois pour une période d'une année (soit 4 ans maximum).
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE BÉDÉE 35380